Bernard JOLY

PROFESSION MÉDICALE ET SAVOIR ALCHIMIQUE : LUTTES ET ENJEUX DU MOYEN-ÂGE AU XVIIe SIÈCLE

Résumé : L'étude comparative de la médecine et de l'alchimie au moyen âge fait apparaître les processus qui, dans la rencontre d'un savoir théorique et d'un art, transforme un métier en profession. Mais la monopolisation par l'Université du savoir médical assure alors sa professionnalisation en la réduisant à sa seule dimension théorique. Le savoir alchimique au contraire, du fait de sa marginalisation institutionnelle, a conservé le lien entre théorie et pratique, ce qui le conduisit, au XVIIe siècle, à s'opposer aux pouvoirs de la médecine traditionnelle, et cela d'autant plus que derrière la figure de l'alchimiste émergeait peu à peu le profil du professeur de chimie. Surgit alors une autre conception de la profession médicale, qui privilégie l'utilité sociale à la reconnaissance universitaire. Pendant quelque temps, les médecins-alchimistes apparurent comme les véritables professionnels de la médecine.`

Mots clefs : alchimie, médecine, chimie, université, Moyen-âge, XVIIe siècle.

Pour que l'exercice de la médecine devienne une profession, il fallait tout d'abord que le savoir médical soit construit de manière systématique. Ce fut le travail de Galien : dans les premiers siècles de notre ère, il organisa systématiquement la diversité des savoirs médicaux en une discipline disposant d'un corpus et d'une méthode[1]. Dans la conception galénique, la hiérarchisation des différentes parties du

[1] C'est ce qu'a montré Jacques Boulogne dans un cours public organisé en nov. 1992 par les Universités de Lille II (Médecine) et Lille III - Ch. de Gaulle : *Enseignement de la médecine : continuités et ruptures*. Les traductions françaises de plusieurs traités de Galien effectuées au XIXe siècle par Charles Daremberg ont été récemment rééditées dans la collection Tel/Gallimard. Jacques Boulogne a récemment traduit *La méthode thérapeutique* dans *Stemma*, tome 2, 1992/1 et 2.

savoir médical permettait son enseignement, mais il fallut attendre le moyen âge pour que l'exercice de la médecine soit lié à la délivrance d'un diplôme universitaire. C'est au XIIe siècle, en effet, qu'apparut la nécessité, pour pouvoir exercer un métier, de faire des études sanctionnées par une reconnaissance institutionnelle[2]. A côté des facultés de théologie et de droit qui assuraient la formation des clercs et des juristes, les facultés de médecine avaient donc pour fonction de former des médecins, tout en contrôlant les conditions d'exercice d'un métier qui devenait ainsi une profession.

Nous savons bien aujourd'hui les raisons pour lesquelles cette tendance à la professionnalisation ne toucha pas d'autres métiers. Le privilège accordé aux arts libéraux par rapport aux arts mécaniques ne permit l'entrée à l'Université que des métiers dont l'exercice ne requérait qu'une activité intellectuelle[3]. Ni l'art de l'architecte, ni ceux du verrier, du teinturier ou de l'apothicaire ne purent passer du statut de métier à celui de profession ; en effet, ils semblaient impliquer la maîtrise d'un savoir-faire bien plus que d'une théorie. Le cas de l'alchimie médiévale montre cependant que les choses furent parfois plus complexes, et que des savoirs qui ne se réduisaient pas à des techniques furent cependant tenus à l'écart de la consécration que conférait le statut de discipline universitaire, et par la même ne purent devenir des professions. En effet, les tentatives des alchimistes pour obtenir la reconnaissance universitaire n'obtinrent pas à l'époque un succès comparable à celui que rencontrèrent les médecins ; il fallut attendre le XVIIe siècle pour que se développe une médecine chimique et qu'en même temps la chimie devienne une discipline enseignée. L'enseignement de la chimie pouvait alors devenir profession, alors que l'exercice de la chimie ne le deviendrait que bien plus tard, au XIXe siècle[4].

---

[2] Voir Yves Ferroul, cours public, déc. 1992, *Enseignement de la médecine : continuités et ruptures* (voir note 1).

[3] Voir l'article de Bertrand Lechevalier dans ce numéro.

[4] Sur le processus de professionnalisation de la chimie, voir Bernadette Bensaude-Vincent, *Histoire de la chimie*, La Découverte, Paris, 1993, pp. 125-139.

I — PROFESSIONNALISATION DE LA MÉDECINE ET MARGINALISATION DE L'ALCHIMIE

Pour bien comprendre la nature du problème, il faut d'abord se défaire des représentations de l'alchimie qui sont aujourd'hui dominantes, et qui résultent principalement des réinterprétations déformantes auxquelles se livra l'ésotérisme du XIXe siècle, au mépris de la réalité historique et du témoignage des textes eux-mêmes. Jusqu'au XVIIe siècle, en effet, distinguer l'alchimie de la chimie n'a guère de sens, le premier mot n'étant d'ailleurs que le second précédé de l'article arabe « al ». Il faudra que des esprits rêveurs, vers la fin du XVIIIe siècle, persistent à se référer à des doctrines et des pratiques dont la nouvelle chimie lavoisienne montrait le caractère erroné, pour que l'on puisse légitimement opposer la chimie et l'alchimie, en réservant ce dernier terme à des doctrines et pratiques se développant délibérément contre les exigences nouvelles de la rationalité scientifique.

A l'aube du XIIIe siècle, la situation de la médecine et celle de l'alchimie étaient tout à fait comparables. L'une et l'autre développaient en effet des pratiques à la fois nécessaires et incertaines. Nécessaires, puisque l'on avait tout autant besoin de fabricants de pigments pour les couleurs, d'orfèvres ou d'apothicaires que de médecins pour lutter contre les maladies et les épidémies. Incertaines, puisque la guérison n'était pas davantage garantie que la transmutation des métaux. Mais, sans parvenir à transformer le plomb en or, l'alchimiste produisait cependant toute sorte de substances très attendues dans l'exercice de nombreux corps de métiers, de la même manière que sans toujours guérir, le médecin apportait parfois de réels soulagements au malade. On ne pouvait donc reprocher à l'alchimie ni ses échecs, ni une absence d'utilité sociale, ou du moins pas davantage qu'à d'autres arts de son temps.

On ne pouvait pas davantage lui reprocher un manque de fondement théorique, car l'alchimie présentait aussi sur ce plan de grandes similitudes avec la médecine. Il faut tout d'abord remarquer que les hommes du Moyen-âge latin redécouvrirent ensemble les textes alchi-

miques et les textes galéniques, en même temps d'ailleurs que tout le trésor de la philosophie et de la science de l'Antiquité, à travers les traductions des auteurs arabes effectuées en Espagne et en Sicile au XIIe siècle[5]. L'alchimie ne s'y présentait pas comme un ensemble de recettes, mais plutôt comme un corps de doctrine exposé à travers une série de traités qui furent rapidement commentés, paraphrasés et plagiés. Ainsi se constitua un vaste corpus connu de tous, et dont l'essentiel nous est parvenu grâce aux recueils de textes du XVIIe siècle qui rassemblèrent l'essentiel de la doctrine médiévale[6].

A côté d'une littérature de recettes d'orfèvre, de teinturier, de joaillier et de verrier dont la transmission depuis l'antiquité semble n'avoir jamais été interrompue, vint donc prendre place un corpus de textes théoriques sur la structure de la matière, la composition des corps mixtes et la production des métaux qui permettait de fonder la « pars practica » sur une « pars theorica ». Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que Vincent de Beauvais, vers 1250, ait réservé une place à l'alchimie dans la somme encyclopédique qu'il appela *Speculum majus* ; que Thomas d'Aquin n'ait point condamné l'alchimie même si les traités alchimiques qu'on lui attribue sont apocryphes, et surtout que l'un des plus célèbres savants du XIIIe siècle, Albert le Grand, ait fondé les analyses de son *De mineralibus* sur la doctrine alchimique[7]. De la même manière, il n'y a pas de raison de penser, selon Robert Halleux, que les traités alchimiques attribués à Roger Bacon, Arnaud de Villeneuve ou Raymond Lulle soient tous apocryphes. Loin de manquer de fondements et d'apparaître comme une

---

5 Pour la médecine, voir Danielle Jacquart et Françoise Micheau, *La médecine arabe et l'occident médiéval*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1990. Pour l'alchimie, W. Ganzenmüller, *L'alchimie au Moyen-âge*, Aubier, Paris, 1938, Verviers, 1974 ; Robert Halleux, *Les textes alchimiques*, Brepols, Turnhout, 1979

6 On peut citer le *Theatrum Chimicum* (Strasbourg, 1659) qui regroupe 200 titres, ou la *Bibliotheca Chemica Curiosa* de Jean-Jacques Manget (Genève, 1702), qui en contient 140. Robert Halleux (o.c.) a relevé 6 grands corpus médiévaux qui regrouperaient plus de 200 titres différents. Dans*The alchemical corpus attributed to Raymond Lull* (The Warburg Institute, Londres, 1989), Michela Pereira a dénombré 142 traités alchimiques attribués à tort ou à raison au célèbre philosophe catalan de la fin du XIIIe siècle.

7 Voir Barbara Obrist, «Art et nature dans l'alchimie médiévale», à paraître dans la *Revue d'Histoire des Sciences.*

pratique fumeuse, l'alchimie pouvait donc passer au XIIIe siècle pour un savoir parfaitement cohérent. Et de la même manière que la doctrine médicale était entrée à l'Université en laissant dans la rue la pratique des barbiers, certains essayèrent de faire de l'alchimie, en tant que philosophie naturelle, une doctrine enseignée et diplômante, tandis que les artisans seraient relégués dans leurs échoppes.

Cela ne se fit point. Si les tentatives pour transformer la doctrine alchimie en savoir universitaire, et par voie de conséquence, les pratiques chimiques en profession ont échoué, c'est d'abord en raison du rôle que se mit alors à jouer la pensée aristotélicienne. En quelques années, vers le milieu du XIIIe siècle, se fit un profond changement et l'Université parisienne, qui interdisait la lecture d'Aristote, jugé hérétique, fit de la pensée aristotélicienne la doctrine de référence qui allait s'imposer dans les Universités européennes, et cela jusqu'au XVIIe siècle inclus. A partir de ce moment, la possibilité d'inscrire ou non une doctrine dans le cadre de la pensée aristotélicienne devint le critère de sa reconnaissance scientifique et universitaire. La médecine n'eut pas de problème, car les textes de Galien apparaissaient, peut-être à tort d'ailleurs, parfaitement fidèles à l'enseignement d'Aristote.

Il n'en allait pas de même pour l'alchimie, dont la doctrine de la matière ne cadrait pas avec la théorie aristotélicienne de l'immutabilité des substances. Et pendant toute la seconde moitié du XIIIe siècle, on attribua à Aristote ce passage d'un traité du philosophe arabe Avicenne : « Qu'ils sachent, les artisans de l'alchimie, qu'il n'est pas possible de transmuter les espèces des métaux »[8]. Dès lors, à moins de passer pour des faussaires, les alchimistes n'avaient guère le choix qu'entre deux solutions. Ou bien ils se pliaient aux exigences théoriques de l'aristotélisme, mais alors leur doctrine perdait sa spécificité, ou bien ils approfondissaient et explicitaient leur conception de la matière. Ils renonçaient alors à la théorie aristotélicienne de la matière et de la forme, qu'ils remplaçaient par une doctrine selon laquelle tout métal était composé des deux principes que sont le Mercure et le Sou-

8 Avicenne, *De congelatione et conglutinatione lapidum*, texte qui fut pris jusqu'au début du XIVe siècle pour le quatrième livre, alors manquant, des *Météorologiques* d'Aristote.

fre. Mais ils perdaient ainsi tout espoir de voir cette doctrine figurer dans la liste des savoirs enseignés à l'Université[9].

C'est bien entendu cette seconde attitude qui fut dominante. Dès lors, l'alchimie eut tendance à se marginaliser, bien que l'Église Catholique ne l'eût jamais condamnée en tant que telle[10], mais seulement lorsqu'elle donnait lieu à des pratiques de fabrication de fausse monnaie, ou bien lorsque l'on pouvait soupçonner quelque charlatan, déçu par la lenteur des opérations, de joindre quelque invocation diabolique à des recettes qui, en elles-mêmes, n'avaient rien de magique. Il s'agit donc d'une marginalisation intellectuelle plutôt que sociale, qui se renforça pour deux raisons principales. D'abord, parce qu'elle ne s'enseignait pas, l'alchimie acquit la réputation de n'être point enseignable. Et bien que les alchimistes aient déployé beaucoup d'énergie pour transcrire et diffuser leur savoir, elle passa pour un savoir secret. Mais l'alchimie souffrit aussi de l'absence d'une instance professionnelle qui puisse réguler de l'intérieur ses conditions d'exercice. Les charlatans étaient condamnés d'un point de vue extérieur, sans que les alchimistes sérieux aient pu faire connaître au public leur réprobation, de telle sorte que c'est le métier tout entier qui se trouvait alors attaqué.

Au contraire, regroupés dans les Universités, les médecins pouvaient apparaître comme une profession capable de se contrôler elle-même et il fallut rapidement l'autorisation des Facultés de Médecine pour exercer. Ainsi prit naissance un pouvoir médical qui, dès le XIVe siècle, savait s'appuyer sur le pouvoir religieux et le pouvoir royal pour faire poursuivre et condamner les contrevenants. Les Facultés de médecine obtinrent même la possibilité de contrôler l'exercice des professions paramédicales qu'étaient à l'époque les chirurgiens et les apothicaires. L'organisation professionnelle de la

---

9 Voir les remarques de Barbara Obrist et de William Newman dans leurs commentaires du *Liber secretorum alchimie* de Constantin de Pise pour la première (Brill, Leyde, 1990) et de la traduction de la *Summa Perfectionis* du pseudo-Geber, pour le second (Brill, Leyde, 1991).

10 Voir J.-P. Baud, *Le procès de l'alchimie. Introduction à la légalité scientifique*, Strasbourg, 1983.

médecine permettait ainsi de se prémunir contre l'exercice illégal de la profession, c'est à dire contre la pratique de personnages qui auraient prétendu tirer leur compétence médicale d'autres savoirs que ceux enseignés dans les Facultés, ou qui auraient contesté la nécessité de toute connaissance théorique préalable pour pouvoir soigner les malades.

Comme l'a montré Vern L. Bullough[11], on retrouve ainsi dans la médecine, du moyen âge au XVIIe siècle, les caractéristiques principales qui sont encore celles de toute profession aujourd'hui. L'enseignement universitaire s'appuyait sur le développement d'un corpus de connaissances qui s'opposait aux savoirs et pratiques populaires et qui était incompréhensible pour le profane. De ce fait était transmis un savoir collectif distinct de toute technique individuelle, sur lequel pouvait se fonder la revendication d'une exclusivité de la pratique. En même temps qu'il écoutait les commentaires des textes hippocratiques et galéniques, l'étudiant en médecine se pénétrait d'attitudes spécifiques à la profession et acquérait le sentiment d'une solidarité de groupe qui facilitait l'exclusion de ceux qui n'acceptaient pas de s'identifier à la profession. La faute professionnelle était alors jugée par la profession elle-même, le pouvoir judiciaire ou religieux étant seulement requis pour garantir l'exécution de la sentence. Inlassablement, la Faculté de Médecine de Paris désignait au Parlement les coupables à châtier, médecins dissidents auxquels l'exercice, l'enseignement et la publication étaient interdits, quand ils n'étaient pas tout simplement expulsés ou enfermés.

L'alchimie, qui ne disposait pas de tels pouvoirs, chercha à se donner des garanties analogues. D'abord par la constitution d'un corpus soucieux de sa rigueur, et la recherche d'autorités les plus prestigieuses. Là est sans doute la raison de ces constantes attributions des textes alchimiques, d'une part à des personnages mythiques comme Hermès Trismégiste ou Moïse, d'autre part aux grands noms de la philosophie, comme Démocrite, Platon ou Aristote, ou même aux

---

11 Vern L. Bullough, *The development of Medicine as a profession*, S. Karger, Bâle, 1966, p. 4 et sq.

théologiens les plus réputés comme Saint Thomas d'Aquin. De telles autorités devaient imposer le respect, et faire apparaître comme étranger à l'alchimie ceux qui ne possédaient pas la culture donnant accès à la lecture des grands textes.

C'est aussi le sens qu'il faut donner aux fréquentes condamnations des fraudes des alchimistes dans les textes alchimiques eux-mêmes, et cela jusqu'au XVIIe siècle. Certains historiens ont cru y voir l'amorce d'une rationalisation de l'alchimie, et donc les premières tentatives pour accéder à ce que nous appelons la chimie. En réalité, il s'agissait simplement pour les alchimistes de distinguer les artisans, ignorants de la doctrine, qui ne pouvaient être que des charlatans et des fraudeurs, des alchimistes sérieux dont la pratique n'était que la mise en oeuvre d'une théorie étudiée à travers la lecture de nombreux traités qui, manuscrits puis imprimés, ne cessaient de circuler à travers toute l'Europe savante[12].

Le trop célèbre recours au secret doit lui-même être interprété à la lumière de cette recherche d'une légitimité professionnelle. Il s'agit d'empêcher l'accès au savoir de celui qui n'en est pas digne et qui, n'appartenant pas au groupe restreint de ceux qui maîtrisent la doctrine, en ferait mauvais usage. Il faut d'ailleurs remarquer que ce sens du secret est parfaitement compatible avec la diffusion du savoir. Comme le dit encore au XVIIe siècle le médecin alchimiste Pierre-Jean Fabre, qui précise dans la préface de son *Propugnaculum alchimiae* (« rempart de l'alchimie », Toulouse, 1645) qu'il écrit volontiers en latin pour que l'Europe entière puisse connaître ses écrits, la lecture des textes alchimiques remplace avantageusement l'enseignement des Universités, que l'on soupçonne de devenir inutiles avec le développement de l'imprimerie. Telle est l'ambiguïté de l'hermétisme, auquel on identifie souvent l'alchimie : Hermès est à la fois le dieu de la communication et du secret. Il fait circuler les savoirs des

[12] Au XIXe siècle, le chimiste écossais James Young avait pu rassembler plus de 1300 ouvrages alchimiques différents, dont le catalogue fut réalisé et édité en 1906 par John Ferguson (*Bibliothece Chemica*, rééd. par Georg Olms Verlag, Hildesheim, 1974). Encore faut-il remarquer que bon nombre de ces ouvrages sont des recueils de textes. Quant aux milliers de traités alchimiques manuscrits disséminés dans les bibliothèques européennes, leur catalogage systématique est loin d'être achevé.

la communication et du secret. Il fait circuler les savoirs des dieux aux hommes et entre les hommes, mais placé à la croisée des chemins, il contrôle la direction du flux des connaissances. Et puisque le livre, comme le craignait Platon à la fin du *Phèdre*, peut rouler sous les pieds de ceux à qui il n'était pas destiné, il faudra prendre la précaution de désigner les produits et les opérations par des termes symboliques ou des images que ne sauront interpréter que les enfants de l'art, praticiens instruits de la signification de ces termes *techniques*.

Dans cet entrelacement de théorie et de pratique qui espèrent s'éclairer mutuellement, nous rencontrons une autre raison majeure du rejet de l'alchimie hors de l'université et des processus de professionnalisation. Mais ce rejet est désormais assumé par l'alchimiste, conscient du caractère purement formel des savoirs universitaires, et par conséquent de la supériorité du savoir alchimique présenté comme la seule véritable philosophie de la nature. L'alchimiste ne peut jamais se désintéresser de la pratique de laboratoire. Non pas que l'expérience soit utilisée pour tester le bien-fondé de la doctrine, comme c'est le cas (dit-on) dans la science moderne. Si l'expérience alchimique échoue, ce n'est pas un indice de sa fausseté, mais simplement de l'erreur du praticien qui n'a pas choisi le bon matériau, n'a pas chauffé comme il convenait ou qui, poussé par la diabolique impatience, n'a pas su attendre l'accomplissement du processus de transformation de la matière dans l'athanor. Car l'expérience alchimique est pur et simple prolongement d'une théorie qui exprime les processus naturels de formation des métaux par maturation de leur semence dans les mines. L'art prolonge la nature, en donnant aux métaux imparfaits l'occasion d'atteindre un degré absolu de perfection (l'or) qu'ils n'avaient pu rencontrer dans la nature. L'alchimiste, pour entrer à l'Université, eût dû y introduire son laboratoire et construire son enseignement autour de manipulations, alors même que la médecine prétendait s'enseigner sans recours à la dissection. Il ne pouvait être question de pratiquer l'anatomie des métaux quand l'anatomie du corps humain était refusée sans que cela — pensait-on — ne fasse obstacle à l'enseignement de la doctrine médicale.

L'enseignement des facultés pouvait donc être méprisé, puisque ses constructions intellectuelles ne s'enracinaient pas dans une connaissance des réalités naturelles. Exclus des Universités, les alchimistes vont se trouver en bonne position lorsque, à l'aube du XVIIe siècle, se développera le mouvement de rejet des savoirs scolastiques de l'Université. Parce que l'alchimie devait, par la suite, disparaître elle aussi de l'organisation des savoirs scientifiques, l'histoire des sciences et celle de la philosophie n'ont souvent retenu, des combats intellectuels de cette époque, que le rôle joué par « la naissance du mécanisme »[13]. Mais les combats avaient alors de multiples acteurs, parmi lesquels les alchimistes jouent un rôle essentiel.

II — LA REVANCHE DE L'ALCHIMIE : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MÉDECINE PARACELSIENNE

Rejetés des Universités en tant qu'alchimistes, beaucoup de ces derniers devaient cependant y entrer en tant que médecins. Depuis les premiers siècles de notre ère, la médecine et l'alchimie partageaient la conviction qu'aucune pratique efficace ne pouvait se déployer dans leur domaine sans une connaissance approfondie des secrets de la nature. Le médecin, comme l'alchimiste, devait être philosophe, c'est-à-dire qu'il devait étudier les lois naturelles dans leur plus grande généralité pour être capable d'intervenir efficacement dans le cours contrarié de la nature. Les alchimistes arabes furent les premiers à joindre leur savoir chimique à un savoir médical : le règne minéral, tout comme le règne animal, pouvait tirer profit de l'intervention instruite d'un homme de l'art qui, suivant sur ce point le précepte aristotélicien, ne se contentait pas de suivre la nature, mais savait aussi sup-

[13] C'est le titre de l'ouvrage que Robert Lenoble consacrait à Marin Mersenne en 1942. Pourtant Mersenne, qui avait certes bien des reproches à faire aux alchimistes, souhaitait organiser et structurer leurs savoirs et leurs pratiques en créant des académies alchimiques dans toutes les grandes villes (*La vérité des sciences*, 1625).

pléer à ses manques[14]. Le rapprochement entre médecine et alchimie pouvait alors jouer en un double sens : d'une part, l'alchimiste se présentait comme le médecin des métaux ; mais d'un autre côté, le médecin, s'il était alchimiste, pouvait espérer trouver dans ses préparations la substance capable de remédier aux défauts de la nature dans les trois règnes : la pierre philosophale n'était que la forme métallique d'une substance plus générale qui, sous le nom d'élixir, serait capable de guérir toutes les maladies et même, pourquoi pas, accorderait la longue vie.

Il ne faut donc pas s'étonner que du XIIIe au XVIIe siècle, les alchimistes se soient souvent recrutés dans les rangs des médecins et que la médecine ait ainsi servi, bien malgré elle, de profession d'accueil pour l'alchimie. Mais cela devait avoir pour la suite de notre histoire de redoutables conséquences. Car découvrant dans l'alchimie une doctrine différente de celle qu'ils avaient pu apprendre à la lecture d'Hippocrate, de Galien et de leurs divers commentateurs, les médecins alchimistes vont se faire les propagateurs, non seulement d'une nouvelle doctrine, mais aussi et surtout de nouvelles attitudes tant à l'égard de l'Université et de son rôle comme gardienne de l'institution médicale, que de la pratique médicale et des formes antérieures de sa professionnalisation.

Nul mieux que Paracelse (1493-1541) ne symbolise cette attitude. De ce médecin Suisse de langue allemande qui avait étudié la médecine à Ferrare et à Bologne, on répète sans preuve qu'il brûla en public les livres de Galien. Ce qui est sûr, c'est qu'il écrivait que les boucles de ses souliers en savaient plus que Galien et Avicenne, qu'il fallait voyager pour connaître les maladies (et il se rendit, semble-t-il, à Moscou et au Caire, à Paris et à Oran, en Irlande et en Finlande), et que la science provenait tout autant de l'expérience et des lumières de la Nature que des livres ; enfin, il avait fait de l'alchimie l'un des quatre piliers de la médecine, avec la philosophie, l'astronomie… et la

---

[14] Aristote, *Physique* II, 199a 15 : «D'une manière générale, l'art (*techné*) ou bien exécute ce que la nature est impuissante à effectuer, ou bien l'imite». Sur l'alchimie arabe, voir Paul Kraus, *Jabir Ibn Hayyan. Contribution à l'histoire des idées scientifiques dans l'Islam*, Le Caire, 1942, Les Belles Lettres, Paris, 1986.

vertu[15]. Il n'y avait rien d'original à affirmer que la philosophie est nécessaire à la bonne pratique de la médecine, depuis que Galien avait écrit un livre sur le sujet. Mais pour Paracelse, il ne s'agissait pas d'étudier Aristote, les stoïciens ou Platon, mais seulement d'observer la nature, dont l'homme était un reflet : le microcosme est semblable au macrocosme, ce qui signifie que « le philosophe ne doit rien trouver dans le ciel et la terre qu'il ne trouve également dans l'homme, tandis que le médecin ne doit trouver en l'homme que ce que contient le ciel et la terre »[16]. Le corps de l'homme est en effet formé des mêmes substances que les métaux : Mercure, Soufre et Sel. Leur excès provoque les maladies, sous l'effet de diverses puissances astrales, naturelles, spirituelles ou divines, qui agissent sur l'homme et provoquent les déséquilibres.

Les textes de Paracelse, écrits dans un allemand qui n'était sans doute pas accessible à tous les médecins européens, ne furent édités et traduits que lentement. A sa mort, il n'avait publié que quelques brefs traités et la première édition complète de ses oeuvres en allemand fut assurée par Huser à Bâle en 1589/91. Il fallut attendre 1658 pour que les frères De Tournes éditent à Genève les *Opera Omnia*, première édition latine, et donc accessible à tous les savants européens[17]. Par contre, parurent rapidement de nombreux lexiques et commentaires, ainsi que des traductions partielles, comme *La Grande Chirurgie* par Pierre Hassart d'Armentières en 1567 à Anvers.

L'un des premiers commentaires fut le *Compendium* de Jacques Gohory (1520-1576), paru à Paris en 1567, puis à Francfort et à Bâle l'année suivante. L'auteur y interprétait les thèses de Paracelse en relation avec la magie et la kabbale, contribuant ainsi grandement à associer la pensée paracelsienne à ce qui allait devenir peu à peu l'occultisme et la rendre suspecte aux yeux de ceux qui, pour des raisons religieuses ou philosophiques, se défiaient de pratiques jugées diabo-

---

15 Paracelse, *Paragranum*, trad. fr. de Bernard Gorceix dans *Paracelse, Oeuvres médicales,* PUF, Paris, 1968.

16 Idem, p. 49.

17 Un exemplaire de l'édition originale de cet ouvrage peut être consulté à la réserve du Service Commun de Documentation de l'Université Charles de Gaulle - Lille III.

liques ou incohérentes. C'est ce qui fait que l'*Idea medicinae philosophiae* du médecin danois Pierre Severin (Bâle, 1571), bien que s'efforçant de présenter la doctrine de Paracelse avec cohérence et modération (le sous-titre précise qu'il s'agit d'un exposé des fondements de la doctrine de Paracelse, d'Hippocrate et de Galien), fut cependant violemment attaqué par Thomas Eraste, dans sa *Disputatio de medicina nova Paracelsi* (Bâle, 1572) où Paracelse était accusé de magie, de démonologie et de sorcellerie. C'est donc en vain que les premiers paracelsiens s'efforcèrent de concilier l'ancien et le nouveau, comme le faisait Johannes Guinther von Andernach, traducteur de Galien en latin et auteur d'un *De medicina veteri et nova tum cognoscenda tum facienda commentarii duo* (Bâle, 1571), qui défendait la médecine paracelsienne et les médicaments chimiques, mais qui eut pour assistants deux personnages qui surent montrer qu'il pouvait y avoir une modernité du galénisme : André Vésale, dont la *Fabrique du corps humain* (1543) doit beaucoup à Galien, et Michel Servet, le premier à avoir établi la circulation du sang dans les poumons. De la même manière, les efforts pour présenter la chimie et la pharmacologie paracelsiennes avec ordre et rigueur, comme le fit le médecin saxon Andreas Libavius dans *Alchymia* (Francfort, 1606) ne purent empêcher le déclenchement de violentes querelles renforcées par le fait que les références à Paracelse apparaissaient comme l'expression d'une volonté délibérée de contester les Facultés de médecine, leurs enseignements, leurs pratiques et leur autorité. En France, en particulier, Paracelse apparaissait comme le Luther de la médecine, qu'il fallait combattre avec la même énergie que les partisans de la réforme religieuse.

Il apparaît alors d'autant plus important de comprendre les raisons pour lesquelles, pendant toute la fin du XVIe siècle, et la plus grande partie du XVIIe, des médecins français, qui n'étaient pas toujours protestants, prirent le risque de tels combats. Ce qui les intéressait dans la pensée de Paracelse, ce n'était pas l'alchimie en tant que telle, et encore moins les ambiguïtés occultistes qui encombrent son oeuvre, mais plutôt le modèle de nouveau chirurgien, pharmacologue et médecin que leur offrait le bâlois. A la différence du médecin uni-

versitaire, Paracelse ne répugnait pas à intervenir sur le corps du malade, montrant ainsi un intérêt nouveau pour le blessé ou le patient qui souffre. En même temps, de ce corps dont il acceptait le contact sans répugnance, Paracelse offrait une nouvelle image : conçu comme une fabrique chimique, il allait certes s'opposer au corps-machine des cartésiens, mais cette nouvelle représentation conduisait à admettre l'usage de nouveaux produits, et en particulier l'ingestion par le corps humains de produits chimiques qui n'étaient pas nécessairement des poisons, puisqu'ils avaient préalablement été reconnus comme éléments constitutifs de l'organisme, que l'on cessait de comprendre comme le siège d'un équilibre des humeurs.

Assemblage de produits naturels comme pouvaient l'être les plantes mais aussi les métaux, le corps humain devenait l'objet d'un regard plus attentif de la part du médecin soucieux de connaître tous les secrets de la nature, et qui voyait en chaque malade une nouvelle occasion de s'instruire. A l'opposé de la médecine universitaire qui, plongée dans ses livres et perdue dans ses commentaires, n'apercevait plus les malades, la médecine paracelsienne pensait renouveler complètement la pratique médicale, en l'enrichissant désormais du travail des praticiens, et non plus du discours des diffuseurs de savoir.

Bien sûr, cette opposition n'était pas dénuée de polémique. La lecture plus attentive des traités de Galien, récemment redécouverts et traduits du grec et de l'arabe en latin, conduisait elle aussi à des pratiques nouvelles, en particulier dans le domaine de l'anatomie. A l'inverse, bien des paracelsiens semblent s'être épuisés dans l'écriture de sommes gigantesques destinées à figer la nouvelle doctrine. Car pour nouvelle qu'elle fut, la médecine chimique ne voulait pas se laisser enfermer dans l'ignominieuse appellation de *médecine empirique*, par laquelle Galien déjà stigmatisait ceux qui méprisaient le travail de la raison cherchant à comprendre les causes des maladies. Sans étiologie, la médecine, pratique aveugle, ne pouvait plus se distinguer des conduites hasardeuses du premier charlatan venu. Il fallait donc que la nouvelle médecine se donne les moyens de passer pour aussi professionnelle que l'autre, et qu'elle présente à tous les savants la doctrine qui donnait autorité à ses pratiques. En particulier, la médecine para-

celsienne devait montrer qu'elle se fondait sur un savoir vrai des corps mixtes qui peuplent la nature : c'est à une chimie des corps métalliques qu'il devait revenir de fonder la médecine, ce qui ne serait acquis que du jour où la chimie apparaîtrait comme une discipline digne d'être enseignée. C'est donc autour de la publication des ouvrages exposant et justifiant les nouvelles approches de la maladie et de ses remèdes qu'allaient se cristalliser toutes les querelles, et en particulier cette immense dispute de près d'un siècle que l'on a appelé « querelle de l'antimoine »[18].

III — LA QUERELLE DE L'ANTIMOINE : NOUVEAUX SAVOIRS CONTRE VIEILLES INSTITUTIONS

Cette nouvelle guerre de cent ans (1564-1666) ne fut certes pas ininterrompue. Mais chaque tentative d'un médecin paracelsien pour justifier l'introduction de produits chimiques, et en particulier de l'antimoine, dans la pharmacopée fut suivie de brutales ripostes, non seulement par l'édition de réfutations, mais aussi par des actions judiciaires à l'encontre des paracelsiens. L'affaire commence en 1564, quand un médecin de La Rochelle diplômé à Montpellier en 1537, Loys de Launay, fait paraître un bref texte de vingt feuillets intitulé *De la faculté et vertu admirable de l'Antimoine*. S'appuyant sur les *Commentaires* de Dioscoride dont une traduction française est parue en 1544, de Launay explique que si l'on peut appeler l'antimoine poison (*venenum*), c'est au sens du mot grec *pharmacon*, qui désigne aussi bien le médicament que le poison (nous dirions aujourd'hui que c'est un produit chimique). Bien qu'étranger au corps humain, l'antimoine peut guérir, à la condition d'être bien utilisé : même l'excès de rhubarbe peut faire mourir. Il est donc tout à fait légitime de fabriquer des préparations à base d'antimoine qui, par leur vertu émétique, dé-

[18] On découvrira de nombreux détails à ce sujet dans deux ouvrages d'Allen G. Debus : *The chemical Philosophy. Paracelsian Science and Medicine in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, New-York, 1977, et *The French Paracelsians*, Cambridge University Press, 1992.

barrasseront le corps des impuretés qui l'encombrent, provoquant ainsi la guérison.

L'année suivante paraît à Paris le *Discours sur les vertus et facultez de l'Antimoine* de Jacques Grévin, médecin parisien, qui réfute un à un tous les arguments de de Launay, reprenant les auteurs dont il se servait et retournant la signification qu'il donnait des passages cités. Mais en même temps, Jacques Grévin obtient de la Faculté de Médecine de Paris la condamnation de l'usage de l'antimoine : « l'antimoine est un poison, lequel doit estre mis au rang des Simples qui ont qualité venimeuse, & lequel ne peut estre tellement corrigé par aucune correction, que sans danger tresgrand on le puisse prendre dedans le corps ». La querelle s'envenime rapidement, avec la *Response touchant la faculté de l'antimoine* que fait paraître de Launay la même année, puis le *Second discours sur les vertus et facultez de l'Antimoine* de Grévin en 1567. Alors que le premier échange restait très technique, analysant les propriétés métallurgiques et pharmaceutiques de l'antimoine et comparant des citations d'auteurs anciens, les derniers discours prennent un tour beaucoup plus polémique et centrent leurs arguments sur Paracelse et l'importance de l'alchimie pour la médecine.

Pour bien comprendre l'enjeu des débats, il faut se rappeler que l'antimoine[19], métalloïde très proche de l'arsenic, qui forme facilement des alliages avec les métaux auxquels il donne de la dureté était aussi utilisé pour purifier l'or, qui se séparait de ses impuretés en s'alliant à lui ; il suffisait ensuite de jouer sur la différence de température de fusion pour les séparer. Les alchimistes avaient pris l'habitude de considérer l'antimoine comme un loup dévorant, et ils pensaient qu'il agissait comme un véritable régénérateur de l'or. Certains allaient jusqu'à affirmer que c'était à partir de l'antimoine que l'on pouvait fabriquer la pierre des philosophes. Un célèbre traité, attribué au mythique Basile Valentin, paru en allemand en 1604 à Leipzig sous le

[19] Ce que l'on appelait alors antimoine était en réalité son minerai, c'est-à-dire le sulfure d'antimoine ou stibine (Sb_2S_3). L'antimoine, obtenu par calcination et désulfuration du minerai, était appelé verre d'antimoine ou antimoine étoilé, en raison des formations cristallines qu'il présente.

titre *Triumph Wagen Antimonii*, traduit en latin puis en français en 1646 et en anglais en 1660, contribua largement à faire connaître à la fois les propriétés métallurgiques et pharmacologiques de l'antimoine, et l'interprétation alchimique qui permettait d'unifier ces diverses propriétés sous le concept de purification. Ainsi pouvait-on y lire que « l'antimoine non seulement purifie, nettoie et sépare de l'or toutes les matières qui lui sont étrangères et tous les autres métaux, mais qu'il fait aussi, par une force et vertu qui lui est naturellement innée, le même effet dans les hommes et parmi les animaux ». Seulement, poursuit alors le texte, l'antimoine cru (c'est-à-dire le minerai) convient aux cochons, tandis qu'il faut le purifier pour le donner aux hommes. La recette la plus répandue consistait à le laisser macérer dans un vin riche en tartre (comme les vins du Rhin) pour obtenir le vin émétique.

Évidemment, tout dépendait de la dose et de la résistance du sujet à ce que l'on convenait de considérer comme un remède brutal. L'antimoine pouvait aussi bien guérir que tuer, et le recours à l'expérience ne suffisant pas à trancher le débat, c'est l'arrière-plan philosophico-chimique qui prenait le dessus : admettre que l'antimoine puisse être un remède, c'était être de la secte de Paracelse, comme on disait alors, c'était admettre que « dans l'antimoine on trouve un mercure, un soufre et un sel qui sont les souverains médicaments de la santé des hommes »[20]. C'est pourquoi on peut constater que rapidement, la querelle changea d'objet. Sur l'antimoine, qui n'était plus qu'un symbole, tout avait été dit, et l'enjeu était désormais à la fois théorique et institutionnel. Sur le plan théorique, la question était de savoir s'il était légitime de mettre la chimie au service de la médecine, ce qui revenait à justifier l'introduction de produits chimiques dans le corps humain. Aux yeux de la médecine galénique, pour laquelle la santé résultait d'un équilibre des quatre humeurs que l'on pouvait réguler par la saignée, la purge ou le lavement, c'était aller contre la nature que d'introduire des substances minérales dans l'organisme. Pour l'alchimie paracelsienne au contraire, convaincue de l'unité du

[20] Selon l'expression de l'auteur du *Triumph Wagen Antimonii*.

monde matériel, il n'y avait rien de choquant à retrouver dans la composition des organes les mêmes composants que ceux qui constituaient les métaux, alors considérés comme des corps mixtes. Si le Soufre, le Mercure et le Sel, principes constitutifs des métaux, étaient aussi présents dans le corps, il était bien normal que l'on soigne le corps comme on soignait les métaux.

Mais la querelle était aussi et surtout institutionnelle, puisqu'il s'agissait pour la Faculté de Médecine de Paris de défendre son autorité et ses prérogatives contre ceux qui prétendaient s'occuper des malades en suivant d'autres voies que celles qui étaient enseignées. Ce sont rapidement ces aspects qui prirent le dessus. En 1578, Roch Le Baillif, sieur de la Rivière, fit paraître son *Demosterion*, qu'il présentait lui-même comme un « sommaire véritable de la Médecine Paracelsique » en trois cents aphorismes français et latins. La même année, il fut nommé médecin ordinaire d'Henri III, tandis que la Faculté de Paris lui interdisait toute pratique et tout enseignement. Son refus de se soumettre entraîna un procès qui déboucha sur une décision du Parlement en 1579 lui ordonnant de quitter Paris et de ne plus exercer la médecine. Il retourna alors exercer et écrire de nouvelles défenses de la médecine paracelsienne dans sa Bretagne natale.

Une mésaventure analogue arriva vingt ans plus tard à Théodore Turquet de Mayerne, qui avait pris la défense de son maître et ami Joseph Duchesne (1544-1609), qui avait fait paraître en 1603 un ouvrage où il tentait de concilier la médecine des anciens (hippocratique) et la médecine nouvelle (hermétique). Les ouvrages de Duchesne furent condamnée par l'assemblée des docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, tandis que l'un des plus célèbres d'entre eux, Jean Riolan le père (1539-1606) rédigeait contre lui une *Apologia pro Hippocratis et Galeni Medicina*. C'est à ce dernier ouvrage que Turquet répondit la même année dans une nouvelle *Apologie*, qui voulait montrer que l'usage de médicaments chimiques ne conduisait en rien à violer les lois d'Hippocrate et de Galien. Il fut à son tour et immédiatement attaqué par Jean Riolan fils du précédent (1577-1657), ce qui déboucha sur un décret de la Faculté de Paris interdisant à Turquet de Mayerne l'exercice de la médecine et exhortant les autres médecins à

réaffirmer leur adhésion à la doctrine antique, faute de quoi ils seraient privés de leurs grades universitaires. Plus heureux que Roch Le Baillif, Turquet quitta la France pour l'Angleterre où il devint médecin du roi Jacques I[er] et président du Collège Royal des Médecins.

> Il faut les bruler & enfumer ainsi que renards en leur tasnier ; ou comme fraislons en leurs trous & fourneaux ; ou les bouïller avec leurs huilles distillees & alambiquees, comme on faict les choux en Dauphiné, qui est la plus seure voye que l'on puisse tenir, & le meilleur evident que l'on puisse choisir pour delivrer d'une tant pernicieuse & detestable secte de Chimistes & pseudo-empyriques é distillateurs Paracelsistes.

Cet extrait de la *Satyre* de Thomas Sonnet, sieur de Courval, (Paris, 1610) en dit long sur l'ardeur des médecins parisiens à l'encontre des « Theriacleurs, Alchemistes, chimistes, paracelsistes, distillateurs, extracteurs de quintessence, fondeurs d'or potable, maistres de l'elixir et telle pernicieuse engence d'imposteurs »[21]. En réalité, cette hargne s'explique fort bien par la montée des menaces contre leur institution. Certes, ils avaient remporté un beau succès en obtenant la condamnation d'un médecin du roi en 1578. Mais la situation évolua vite à leur désavantage, le retour des protestants en France en 1593 renforçant le camp des paracelsiens. Ces derniers, ne pouvant exercer dans la ville de Paris, obtiennent des charges de médecin de la maison royale, qui comptera près d'une centaine de médecins dans les premières décades du XVIIe siècle, c'est-à-dire autant que les praticiens exerçant en ville avec l'autorisation de la Faculté de Paris. Leur présence favorise la politique de Richelieu, soucieux de faire émerger de nouveaux centres de pouvoir. Si le Collège Royal accueille dans ses chaires de médecine, de chirurgie, d'anatomie et de pharmacie des diplômés de Paris, il n'en sera pas de même avec le Jardin Royal des Plantes, où les premières chaires de chimie seront occupées par des

21 Ces qualificatifs sont extraits du sous-titre de l'ouvrage de Sonnet. Le texte est rapporté par Allen Debus, *The French Paracelsians*, o. c., p. 46.

médecins puis des apothicaires paracelsiens : William Davisson en 1648, Nicaise Le Febvre en 1652, Christophe Glaser en 1660[22].

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'un des épisodes les plus spectaculaires de la querelle, avec l'affrontement des deux personnages qu'étaient Gui Patin (1601-1672) et Théophraste Renaudot (1586-1653). Ce dernier avait fait ses études à Montpellier en 1606, obtenant tous les grades en quelques mois, ce que ses adversaires lui reprocheront, y voyant surtout la preuve que la faculté de Montpellier manquait de sérieux dans l'organisation des études. En 1612, alors qu'il exerçait à Loudun, le P. Joseph lui fit rencontrer Richelieu, qui le fit bientôt nommer médecin royal et commissaire des pauvres du royaume. Après s'être converti au catholicisme en 1626, il ouvre en 1630 le célèbre Bureau des Adresses, destiné à placer les pauvres pour désengorger les hospices, et qui devint bientôt un véritable service de renseignements et de petites annonces. Dès 1631, il publie la *Gazette*, puis reprend le *Mercure François*, mais surtout, il développe considérablement les activités du Bureau des Adresses : il y organise le prêt à faible intérêt pour les pauvres, il dispense des soins gratuits avec l'aide d'un groupe de médecins venus de Montpellier, il installe un laboratoire de chimie pour fabriquer sur place les médicaments et, de 1633 à 1642, il organise tous les lundis après-midi des conférences où il invite des médecins, chimistes, philosophes et autres intellectuels à discuter sur les sujets les plus variés.

Renaudot est un homme d'action plutôt qu'un écrivain. Il ne théorise pas sur le paracelsisme ou sur l'antimoine, mais il met en œuvre les pratiques qui découlent d'une nouvelle conception de la médecine. Ses écrits sont de circonstance, destinés à défendre les nouvelles institutions qu'il a créées. Il faut remarquer cependant un étrange petit ouvrage de 60 pages, intitulé *La présence des absens ou facile moyen de rendre présent au médecin l'estat d'un malade absent*, imprimé au Bureau des Adresses en 1642. Cet ouvrage a pour auteur, non pas Renaudot en personne, mais « es docteurs en medecine consultans

22 Voir Jean-Paul Contant, *L'enseignement de la chimie au jardin royal des plantes de Paris*, Cahors, 1952.

charitablement à Paris pour les pauvres malades », c'est à dire le groupe de médecins travaillant dans ce dispensaire qu'est le Bureau des Adresses. Le livre consiste en un formulaire répertoriant toutes les affections qu'un patient est susceptible d'éprouver. Le malade coche les paragraphes et les expressions qui correspondent à son mal, indique sur un dessin du corps humain les lieux de l'affection, et renvoie le questionnaire ainsi rempli au médecin qui élabore alors le diagnostic. L'intention de l'ouvrage est clairement indiquée dans la préface : il s'agit de permettre aux malades trop pauvres pour faire venir un médecin ou pour se déplacer jusque Paris de bénéficier de soins appropriés. Mais le formulaire est aussi destiné à obliger le médecin à examiner le malade avec ordre et selon une méthode désormais connue du malade lui-même, « de sorte que cet ouvrage sera désormais une pierre de touche pour discerner les bons Medecins d'avec les autres ».

Tout, chez Renaudot, témoigne d'une volonté de rupture avec la médecine traditionnelle et la manière dont s'était construite sa professionnalisation : pratique d'une médecine de groupe, refus de la séparation entre médecin et apothicaire, utilisation de remèdes chimiques dont la fabrication est autorisée par lettres patentes du roi, production d'un savoir en dehors de l'Université, par des échanges qui ne doivent rien aux exercices universitaires traditionnels, et enfin consultations à distance, ce qui abolit la solennité dont voulait s'entourer la pratique médicale traditionnelle. Ainsi, la médecine paracelsienne, ne pouvant plus espérer se faire reconnaître par l'Université en déclin, et sans doute ne le voulant plus, cherche à fonder sa professionnalité sur une reconnaissance publique de sa compétence, et cela aussi bien par les malades, qui disposent désormais des moyens de juger l'habileté de leur médecin, que par le pouvoir royal, qui autorise par des lettres patentes et des charges publiques ce nouvel exercice de la médecine, illégal aux yeux de la Faculté, mais non pas aux yeux du roi.

On s'en doute, grande était la colère des médecins de la Faculté, qui n'avaient plus d'autres moyens d'action que de supplier le premier médecin et conseiller du roi de mettre un terme à cette situation, en invoquant d'anciens privilèges qui donnaient aux médecins diplomés à

Paris l'exclusivité de la pratique médicale dans la capitale. L'argumentation est développée dans un imprimé anonyme de 58 pages de 1641 intitulé *Advertissement a Theophraste Renaudot*, dont l'auteur était sans doute le terrible Guy Patin, toujours prêt à traîner dans la boue ses adversaires. L'argumentation est complexe, car Patin n'ignore pas que la faculté de Montpellier obtint du pape, voici fort longtemps, le droit de pratiquer la médecine par toute la terre. Il s'agit donc de laisser entendre que Montpellier ne joue pas véritablement son rôle de Faculté, et que seule « l'Eschole de Paris » contrôle le savoir des médecins. Car « les Escholes et Universitez ont esté erigées afin qu'il n'y eut que des personnes de probité et de science, qui pussent pratiquer la medecine ». En fait, Renaudot et ses amis ne sont que des empiristes ignorants, car ils fondent leur pratique sur l'alchimie, celle-ci n'étant point une science, mais seulement « acheminement à la fausse monnaie ».

C'est donc en reprenant les arguments médiévaux contre les alchimistes soupçonnés d'être des faussaires que la Faculté de Paris espérait avoir gain de cause auprès du pouvoir royal : aucun roi ne pouvait tolérer la présence de faux-monnayeurs. Mais ce faisant, les adversaires de Renaudot indiquaient clairement le chemin à prendre pour conforter la médecine paracelsienne dans sa prétention à recueillir toute la notoriété de la profession : il lui fallait faire reconnaître le bien fondé de la science chimique. Ainsi serait justifiée la présence du laboratoire dans cette contre-Université que constituait le Bureau des Adresses.

L'alchimie de l'époque, bien qu'omniprésente dans les mentalités, ne pouvait encore jouer pleinement le rôle d'un nouveau savoir capable de conférer à la médecine paracelsienne l'autorité dont elle avait besoin. Lorsque, après la mort de Richelieu en 1642, puis de Louis XIII l'année suivante, le soutient royal vint à manquer à Renaudot, ses ennemis obtinrent des tribunaux qu'il lui soit interdit de pratiquer la médecine et la fermeture du Bureau des Adresses. Bien plus, ses deux fils Isaac et Eusèbe, que l'on voulait contraire à répudier les enseignements de leur père, durent attendre 1647 et 48 pour passer leur doctorat de médecine. Guy Patin jubile, et fait paraître en 1644 *Le*

nez pourry de Theofraste Renaudot, dans lequel il nomme son adversaire « Alchymiste, Charlatan, Empirique, usurier comme un Juif, perfide comme un Turc, meschant comme un renegat, grand fourbe, grand Gazetier de France ».

Mais en réalité, la querelle de l'antimoine était en train de se terminer à l'avantage des paracelsiens. Déjà, dans les années trente, le vin émétique avait été inscrit au nouveau Codex pharmaceutique à l'insu de Riolan, Patin et leurs amis. En 1646, François Vauthier, médecin de Montpellier et partisan de l'antimoine, est nommé premier médecin du roi, après avoir passé douze ans à la Bastille. En 1651, Jean Chartier, « professeur en medecine au College Royal de France et Docteur Regent (c'est à dire enseignant) en la Faculté de Medecine de Paris », fait paraître *La science du plomb sacré des sages, ou de l'Antimoine*, dans lequel il affirme notamment que l'antimoine « ne corrompt aucune des parties du corps » et qu'il faut être ignorant de la philosophie des metaux et mineraux (c'est à dire de l'alchimie) pour croire que l'antimoine n'est pas un « bon et excellent remede ». L'année suivante, 61 membres de la Faculté de Médecine de Paris signent un document dans lequel ils reconnaissent la valeur de l'antimoine. En 1653, Eusèbe Renaudot, qui avait la plume plus facile que son père, fait paraître sans difficulté *L'antimoine justifié et l'antimoine triomphant*, ouvrage de quatre cents pages qu'il dédicace à « monsieur Guenaut, docteur regent de la faculté de medecine de Paris, qui a découvert les rares vertus de l'Antimoine et l'emploie avec succès depuis 40 ans auprès de ses malades ». En 1658, le jeune Louis XIV est guéri à Calais d'une forte fièvre par un vin émétique, mais il faudra tout de même attendre 1666 pour que le collège de la faculté de Paris, par 92 voix sur 102, inscrive le remède royal sur la liste des purgatifs, et que le Parlement confirme le décret. Cette victoire avait été obtenue d'autant plus facilement que la parution en 1648 (quatre ans après sa mort) de l'*Ortus Medicinae* du médecin chimiste flamand

Jean-Baptiste Van Helmont avait réactivé à travers toute l'Europe l'intérêt pour une chimie paracelsienne désormais modernisée[23].

Certes, pendant ce temps, les adversaires n'avaient pas désarmé. Jean Riolan avait fait paraître en 1641 ses *Curieuses recherches sur les Ecoles en médecine de Paris et Montpellier*, où il montrait comment la Faculté de Paris avait toujours été un rempart contre l'alchimie et les remèdes paracelsiens conçus pour des Allemands « corps robustes, crapuleux, remplis de pituite, lesquels il faut traiter violemment », mais beaucoup trop violents pour les Français. Mais l'essentiel de son argumentation se fondait sur l'examen des anciens décrets royaux et papaux qui accordaient des privilèges aux Facultés de Paris et de Montpellier et y réglementaient l'organisation des études et la délivrance des diplômes. Riolan espérait ainsi mettre en évidence l'antériorité historique et la prééminence institutionnelle de Paris.

On a souvent tiré argument de textes de ce genre pour présenter la querelle de l'antimoine comme une lutte entre les facultés de médecine de Paris et de Montpellier. Il faut constater cependant que, malgré quelques tentatives infructueuses pour contraindre les montpelliérains à prendre position, ces derniers gardèrent toujours leurs distances à l'égard du paracelsisme et de la querelle elle-même. Le collège des professeurs alla même jusqu'à désavouer des médecins diplômés de Montpellier qui avaient pris l'initiative d'un procès contre les adversaires parisiens de leur École[24]. En fait, cette querelle manifeste plutôt la volonté d'une institution de défendre son contrôle sur la pro-

---

[23] Analysant la situation de l'Angleterre, Antonio Clericuzio a récemment montré l'importance des thèses helmontiennes dans le développement de la pensée chimique de ce «précurseur» de la chimie moderne que fut Robert Boyle : «From van Helmont to Boyle. A study of the transmission of Helmontian chemical and medical theories in seventeenth-century England», *British Journal for the History of Science*, vol. 26, part 3, n° 90, sept. 1993, pp. 303-334. J'ai, plus modestement, examiné «La réception de la pensée de Van Helmont dans l'œuvre de Pierre-Jean Fabre», *Alchemy Revisited*, Brill, Leyde, 1990, pp. 206-214.

[24] Sur l'histoire de l'École de Médecine de Montpellier, il faut consulter Jean Astruc, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*, Paris, 1767 ; A.C. Germain, *L'école de médecine de Montpellier*, Montpellier, 1880 ; Louis Dulieu, *La médecine à Montpellier*, en quatre tomes, Presses Universelles, Avignon, 1975-1988.

fession, les arguments juridiques et les procédés de la polémique venant suppléer les faiblesses d'une doctrine dont l'autorité ne s'impose plus. Face à elle, la médecine paracelsienne se défend en affirmant la force et la cohérence de son savoir : chaque nouveau traité de « chymie » qui paraît, chaque nouvelle chaire de chimie consolident les positions de la médecine chimique et font apparaître les médecins-alchimistes comme les véritables professionnels de l'époque.

Certes, ce n'est que très lentement que la chimie se distinguera au sein d'une doctrine alchimique qui, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, n'en finit plus de produire ses derniers effets, en particulier à travers la théorie du phlogistique, à laquelle de nombreux chimistes français se rallieront jusqu'à ce que Lavoisier en montre la fausseté. Pourtant, le XVIIe siècle voit réellement émerger un enseignement de la chimie, qui s'épanouit au milieu du XVIIIe siècle. Les *Cours de Chimie* d'Etienne de Claves (1646), Nicaise Le Febvre (1660), Christophe Glaser (1667), Nicolas Lémery (1675) font encore la part belle à de simples collections de recettes. Mais les *Fundamenta chymiae* de Stahl (Nuremberg, 1723), les *Elementa Chemiae* de Boerhaave (Leyde, 1732), les *Eléments de chimie* de Macquer (1751), l'article « chimie » de Venel pour l'*Encyclopédie* (1752), constituent de rigoureux exposés d'une doctrine sûre d'elle-même et consciente de son importance. Parallèlement, se mettent en place des cours de chimie dans les Facultés de médecine, à Marburg en 1609, à Iéna en 1612, à Montpellier en 1673, à Oxford et Cambridge en 1683, à Louvain en 1685 et enfin à Paris en 1698 (mais le poste ne sera pourvu qu'en 1756). Désormais, la médecine chimique peut se fonder sur des savoirs enseignés, largement diffusés dans le monde savant et débattus dans les nouvelles Académies des Sciences de Londres, de Paris, de Florence, de Rome ou de Nuremberg.

Cette chimie nouvelle au service de la médecine n'abolit pourtant pas l'enseignement traditionnel, et les effets de cette dualité théorique et institutionnelle sont désastreux pour la profession. Tandis que la professionnalisation de l'enseignement de la chimie se poursuit, la dégradation de l'enseignement de la médecine en France accompagne la déconsidération de la profession médicale, jusqu'au moment où la

Révolution supprime les Facultés et Écoles de médecine (à l'exception des Écoles militaires), ainsi que les Collèges de médecins qui, dans chaque ville, contrôlaient l'exercice de la profession. Il reviendrait à Fourcroy, Cabanis et Chaptal de reconstruire en France la profession médicale au début du XIXe siècle[25].

Bernard JOLY
CREL — PLURIDIS
Université Charles de Gaulle — Lille III

Abstract : The comparative study of medicine and alchemy in the middle age shows how the conjunction of a theoretical knowledge and an art made a profession a craft. But the monoploization by universities of the medical knowledge limited it to its theoretical dimension. On the contrary, the alchemical knowledge, as a result of its institutional marginalization, has not severed the link between theory and practice. So, during the XVIIth century, it opposed the powers of traditional medicine, meanwhile the teacher of chemistry appeared just beneath the figure of the alchemist. Then another idea of medical profession emerged, which gave greater importance to social usefulness more than to university recognition. For a while, alchemist-physicians appeared as being real professionnals of medicine.

Key words : alchemy, medicine, chemistry, university, middle age, XVII th century.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BAUD, *Le procès de l'alchimie. Introduction à la légalité scientifique*. Cerdic Publications, Strasbourg, 1983.

Bernadette BENSAUDE-VINCENT, Isabelle STENGERS, *Histoire de la chimie*. La Découverte, Paris, 1993.

Vern L. BULLOUGH, *The development of Medicine as a profession*. S. Karger, Bâle, 1966.

Lucien BRAUN, *Paracelse*, éditions René Coeckelberghs, Lucerne, 1988.

---

[25] Voir Alain Gérard, cours public, mars 1993, *Enseignement de la médecine : continuités et ruptures* (voir note 1).

Allen G. DEBUS, *The French Paracelsians.* Cambridge University Press, 1992.

Robert HALLEUX, *Les textes alchimiques*. Brepols, Turnhout, 1979.

Bernard JOLY, *La rationalité de l'alchimie au XVIIe siècle*. Vrin, Paris, 1992.

Alain de LIBERA, *Penser au Moyen-âge*. Seuil, Paris, 1991.

Hélène METZGER, *Les doctrines chimiques en France du début du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle*. Paris, 1922-69.

Walter PAGEL, *Paracelse : introduction à la médecine philosophique de la Renaissance*. Paris, 1963.

Paul VIGNAUX, *Philosophie au Moyen-âge*. Paris, 1958.